

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 16 octobre 2025

L'an 2025 et le 16 octobre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 9 octobre 2025.

Date de la convocation : 9 octobre 2025

Date d'affichage : 9 octobre 2025

Délibération N° 16-10-2025 / N°180

Etaient présents les membres en exercice : 68

Messieurs Marc Bourdel, Pascal Mestan, Alain Rose, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, David Dubois, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Pascal Hemery, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoît François, Olivier Gallet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Pierre Guillemant, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Christian Thilliez, Serge Leu, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Yves Lieppe, David Duchateau, André Bouchind'homme, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Jean-Marie Bouet, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Anne-Sophie Larivière, Françoise Simon, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 10

Membres ayant donné procuration : 13

Membres votants : 91

Absents : Patrick Roblot, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Patrick Dekeyser, Luc Delaporte, Jean-Pierre Marocchini, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Denis Caillierez, Alexandre Decry, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier, Chantal Dufresne, Louis Lambert.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Christian Boucly suppléé par Jean-Pierre Lalart, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Jean-Louis Cauvet suppléé par Marilynne Hadj, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Marc Degrendele suppléé par Jean-Marie Locquet, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour, Magali Urbanac suppléé par Pascal Duquenne, François Coquart suppléé par Arnaud Darras, Muriel Sergier suppléé par Philippe Bouchind'homme.

Absents excusés : Hubert Tassencourt, Sylvie Gabez, Patrick Nepveu, Arnaud Ricq Jean-Michel Schulz, Arnaud Douchet, Magalie Jonard,

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Jean-Michel Desailly ayant donné pouvoir à Léon Bernard, Alexandre Hulot ayant donné procuration à Sébastien Bertout, Florence Dambreville procuration à Jacques Nick, Julien Bellengier procuration à Harold Tétu, Vincent Lacroix procuration à Jean-Paul Hemery, Nicolas Capron procuration à Olivier Gallet, Raymond Lavigne procuration à Christian Thilliez, Murielle Roussel procuration à Catherine Libessart, Freddy Balavoine procuration à Anne-Sophie Larivière, Alain Debureaux procuration à Ernest Auchart, Joël Toursel procuration à Jean-François Varoqui, Jacques Thellier procuration à André Bouchind'homme.

Secrétaire de séance : Marie Bernard

Titre de la délibération : Décision modificative n° 1 : budget SPANC – 603

Monsieur le Vice-Président fait état de la nécessité de procéder à une modification budgétaire sur le budget SPANC afin de régulariser les titres annulés (sur exercices antérieurs).

Monsieur le Vice-Président propose au Conseil Communautaire de modifier les crédits budgétaires, comme suit :

Dépenses de fonctionnement :

CHAP 011 – Article 6064 : - 500€

CHAP 67 – Article 673 : + 500€

Suite à l'avis favorable en Bureau du 8 octobre 2025, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- valider les décisions modificatives du budget primitif 2025, telles que mentionnées ci-dessus.

Le Président

Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 17/10/2025 et publication ou notification du 17/10/2025

